

Mode islamique. Plantu : «Je défends l'image de la femme»

30 Mars 2016, 15h20 | MAJ : 30 Mars 2016, 15h24

63



Le dessinateur du Monde Plantu a publié sur son blog ce mercredi un dessin titré: «Dolce&Gabbana lance une collection de hidjabs.» Montage AFP / Plantu

REAGIR

«A quand la fashion ceinture ?» demande une fashionista en hidjab, peut-être issu de **la nouvelle collection Dolce Gabbana**, avec une ceinture explosive autour de la taille.

En arrière-plan une femme cheveux au vent pleure. Ce dessin de **Plantu** publié en fin de matinée a provoqué un tollé de réactions sur les réseaux sociaux. De nombreux internautes ont accusé le dessinateur de faire un amalgame entre islam et terrorisme sur les réseaux sociaux. Contacté par **La Parisienne**, Plantu s'explique en une seule phrase : «Je veux défendre l'image de la femme».

DOLCE & GABBANA lance une collection de hidjabs.
pic.twitter.com/yxPCKqWXyb

— PLANTU (@plantu) 30 mars 2016

Uniqlo, **Dolce & Gabbana**, **Mark & Spencer**, les géants de la mode se lancent sur le marché de la mode islamique. On peut dorénavant se procurer chez Marks&Spencer un maillot de bain intégral couvrant tout le corps. Certaines grandes enseignes n'hésitent plus à proposer de telles tenues. La **ministre Laurence** Rossignol, en charge des Droits des femmes, a dénoncé ce mercredi matin les grandes marques qui se lancent dans la mode islamique. «On ne peut pas admettre que c'est banal et anodin que de grandes marques investissent ce marché et mettent les femmes musulmanes dans la

situation de devoir porter ça, a-t-elle affirmé sur BFMTV-RMC.

Mardi, notre journal «Le Parisien - Aujourd'hui en France» consacrait un dossier à ce sujet, expliquant notamment que l'enseigne H&M lorgnait sur ce marché. « Nos collections permettent à chacun d'habiller sa personnalité mais n'encouragent pas un choix de mode de vie en particulier », esquivait dans nos colonnes la marque populaire. Des propos qui ont fait réagir la ministre.

Sur le même sujet

- Mode islamique : «C'est irresponsable», juge la ministre Laurence Rossignol